

Question écrite no 2839

Quelle stratégie pour le développement économique du canton du Jura en relation avec l'ouverture, en 2017, de la Transjurane ?

Trente ans après le premier coup de pelle pour le creusement du tunnel du Mont-Terri, en 1987, l'A16 sera inaugurée dans une année environ. L'isolement du canton du Jura dont on a tant parlé dans un passé pas si lointain se délite progressivement si l'on songe à l'inauguration de la gare TGV de Belfort Montbéliard en 2011.

Le Jura sera accessible du Plateau suisse en une demi-heure en voiture alors que Paris se situera à 3 heures en train de Delémont. Ce qui paraissait de douces chimères il y a quelques décennies est devenu réalité. Aujourd'hui il s'agit d'agir pour maximiser les opportunités de développement économique et industriel, liées au décloisonnement du Jura, en particulier des districts de Porrentruy et de Delémont.

Pour mémoire, le canton du Jura compte toujours parmi ceux dont le taux de chômage est le plus élevé de Suisse avec 4.4% en mai 2016. A notre sens, les autorités jurassiennes devraient entreprendre toutes les démarches utiles en termes de promotion économique pour valoriser le rapprochement physique du Jura avec la France et le Plateau suisse.

D'autres régions en Suisse ont bénéficié de conditions plus ou moins identiques, à savoir l'ouverture de liaisons autoroutières avec les grands centres du pays. Prenons par exemple le canton de Fribourg qui, en une trentaine d'années, est passé d'un canton « pauvre » à un statut bien plus relevé. L'ouverture de l'A1 entre Berne et Lausanne a attiré un nombre impressionnant d'entreprises, avec en parallèle une augmentation démographique conséquente. Le cas du canton de Fribourg mérite une attention particulière pour le Jura et nos autorités feraient bien de s'en inspirer.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. jugez-vous opportun de mettre en place une stratégie de promotion économique particulière en vue de l'ouverture de la Transjurane en 2017 ?
2. si oui, pouvez-vous en fournir les grandes lignes ?
3. envisagez-vous de vous approcher des autorités du canton de Fribourg pour vous inspirer de la stratégie qui y a été mise en place avec succès il y a une trentaine d'années ?
4. l'A16 traversant les cantons du Jura et de Berne, ne pensez-vous pas qu'une action de promotion économique commune serait opportune ?



Delémont, le 22 juin 2016

Pour le Groupe parlementaire PCSI

Jean-Daniel Tschan

